

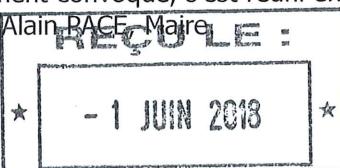
COMMUNE de SEYSES
10 Place de la Libération
31600 SEYSES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SEYSES

Nombre de Conseillers :
En exercice : 29
Présents : 17
Procurations : 4
Absents : 8
Votants : 21
Pour : 21

L'an deux mille dix-huit, le trente mai à vingt heures trente, le Conseil municipal de la Commune de Seyses, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence d'Alain PACE, Maire.

Date de la convocation 23 mai 2018



PRESENTS : Alain PACE, Geneviève FABRE, Michel PASDELOUP, Carine PAPILLAS, Andrée ESCAICH, Alain AUBERT, Bernadette SERRES, Dominique ALM, Yvelise MONTANÉ, Jérôme BOUTELOUP, Marie-Ange KOFFEL, Patrick MORDELET, Frédérique LAURENS, Alain D'ORSO, Elisabeth DELEUIL, Jean-Pierre ZANATTA, Manuel SOLSONA.

PROCURATIONS : Bruno BENOIT à Alain PACE, Magali GRANDSIMON à Andrée ESCAICH, Laurent VALLET à Patrick MORDELET, Alain VIDAL à Jean-Pierre ZANATTA.

ABSENTS : Thierry LAZZAROTTO, Corinne CORDELIER, Philippe RIBET, Maryvonne SALLÉS, Floréal PALAZON, Jennifer DURAND, Line DELHON, Eva FLORES.

Secrétaire de séance : Jean-Pierre ZANATTA

N° 4514

OBJET :

**Coût de fonctionnement
d'un élève**

La loi n°83-663 du 22/07/1983 modifiée a posé le principe général d'une répartition intercommunale des charges de fonctionnement des écoles publiques accueillant des enfants de plusieurs communes.

Ce coût moyen de scolarisation d'un élève fréquentant les écoles publiques de Seyses pour l'année 2017/2018 a été évalué à 648 €.

Il est proposé au Conseil Municipal d'habiliter Monsieur le Maire à intervenir Seyses, pour le versement de la participation dont le montant sera pondéré à hauteur de 20 %, en fonction du potentiel fiscal de chaque commune (dernières données connues).

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

- **Habilite** Monsieur Le Maire à intervenir auprès des communes dont les enfants sont scolarisés à Seyses, pour le versement de la participation dont le montant sera pondéré à hauteur de 20 %, en fonction du potentiel fiscal de chaque commune (dernières données connues).

Certifié exécutoire,
Reçu en Sous-Préfecture
le : **01 JUIN 2018**

Affiché
le : **01 JUIN 2018**

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an sus dit,
au registre sont les signatures,
pour copie conforme, Seyses, le 01 juin 2018

Le Maire,
Alain PACE



**ECOLES PUBLIQUES DE SEYSES
COÛT DE FONCTIONNEMENT D'UN ELEVE EN 2017**

Fournitures scolaires	36 477 €
Petit équipement, transport...	46 420 €
Sport (60 % masse salariale)	26 718 €
Ménage (personnel) + fournitures entretien bâtiment (50% service ménage) + Fluide	206 323 €
Salaires ATSEM	123 656 €
Téléphone (10% du total)	1 647 €
10 % des autres charges de la commune (011)	45 165 €

	486 406 €
--	-----------

Nombre d'élèves	751
-----------------	-----

Coût moyen d'un élève	648 €
------------------------------	--------------